

## **Réunion du Comité Syndical du 2 avril 2025**

**Effectif légal du conseil syndical : 64**  
**Nombre de conseillers en exercice : 64**  
**Nombre de conseillers présents : 35**  
**Nombre de conseillers représentés : 2**  
**Nombre de votants : 37**

Convoqué le 18 mars 2025, le conseil syndical s'est réuni le 2 avril 2025 à 18h00, Salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole (7ème étage), 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand, sous la présidence de Monsieur Dominique ADENOT.

### **122<sup>e</sup> Séance**

#### **Étaient présents les délégués dont les noms suivent :**

Monsieur Dominique ADENOT  
Monsieur Claude AUBERT  
Monsieur Éric BRUN  
Monsieur Philippe CARTAILLER  
Monsieur Gérard CHANSARD  
Monsieur Jean-Michel CHARLAT  
Monsieur Alain DEAT  
Madame Catherine FROMAGE  
Monsieur Éric GRENET  
Monsieur Dominique GUÉLON  
Monsieur Gérard GUILLAUME  
Monsieur Jean-Pierre HEBRARD  
Monsieur Jacques LARDANS  
Monsieur Jean-Marc LAVIGNE  
Madame Christine LECHEVALLIER  
Monsieur André MAGNOUX  
Madame Christine MANDON  
Madame Christine PACAUD

Monsieur Gilles PAULET  
Madame Mina PERRIN  
Monsieur Pascal PIGOT  
Monsieur Jérôme PIREYRE  
Monsieur Stéphane PONCE  
Monsieur Marc REGNOUX  
Monsieur François REPOLT  
Monsieur Bruno RESSOUCHE  
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL  
Madame Sandrine ROUSSEL  
Madame Valérie ROUX  
Monsieur Vincent SOULIGNAC  
Monsieur Bruno VALLADIER  
Madame Nadine VALLESPI  
Monsieur Dominique VAURIS  
Monsieur Gilles VESCOVI  
Monsieur Jean PICHON

### Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUESPARSES  
Monsieur Marcel ALEDO  
Monsieur Jérôme AUSLENDER  
Monsieur Dominique BANNIER  
Monsieur Nicolas BEAURE  
Monsieur José BELDA  
Monsieur Frédéric BONNICHON  
Monsieur Jean-Pierre BRENAS  
Monsieur Jean-Christophe CERVANTES  
Monsieur Alain CHARLAT  
Monsieur Pierre CHASSAING  
Monsieur Antoine DESFORGES  
Madame Nathalie DOS SANTOS  
Monsieur Gérard DUBOIS  
Madame Blandine GALLIOT

Monsieur Yann GUILLEVIC  
Monsieur Sylverin KEMMOE  
Monsieur Michel LACROIX  
Madame Nathalie MARIN  
Madame Dominique MARQUIE  
Monsieur Christian MELIS  
Monsieur Cédric MEYNIER  
Madame Danielle MISIC  
Monsieur Sébastien MORIN  
Monsieur Jean-Marc MORVAN  
Monsieur Jean-Michel ONDET  
Monsieur Gilles PÉTEL  
Madame Anne-Marie PICARD  
Monsieur Laurent THEVENOT  
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

### Avaient donné pouvoir :

Madame Blandine GALLIOT	à	Madame Mina PERRIN
Monsieur Laurent THEVENOT	à	Monsieur Marc REGNOUX

## **Budget Primitif 2025**

Présentation brève et synthétique du budget primitif 2025 (article L.2313-1 du CGCT) :

L'exercice 2024 se clôture par un léger excédent en fonctionnement et en investissement.

En fonctionnement, l'excédent s'explique par une sous réalisation des études. Ce résultat positif masque toutefois que, structurellement, les dépenses augmentent plus vite que les recettes.

En Investissement, l'excédent s'explique exclusivement par la perception des subventions régionales et européennes pour l'opération Voie verte.

Ainsi, au global l'excédent cumulé en fonctionnement est de 475 162.57€ et l'excédent cumulé en investissement est de 466 410.62€. Le budget primitif 2025 peut donc être abordé avec sérénité quant à la situation financière à court terme du Grand Clermont. Toutefois, le principe d'une gestion rigoureuse et prudente doit demeurer car cette année les charges liées à la révision du SCoT vont être en hausse.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

## 1. Structure générale du budget primitif 2025

Le budget primitif 2025 (incluant les opérations d'ordre et de transfert entre sections) s'élève à :

En euros	Dépenses	Recettes
<b>Section de fonctionnement</b>	2 091 663,82	2 091 663,82
<b>Section d'investissement</b>	568 450,62	568 450,62
<b>Total</b>	2 660 114,44	2 660 114,44

De manière schématique les grands équilibres de ce budget se présentent ainsi :

	DEPENSES			RECETTES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Charges à caractère général	313.5 K€	2091.5 K€	Excédent de fonct. reporté	475 K€
	Charges en personnel	915 K€		Atténuation de charges	0 K€
	Atténuation de produits	110 K€		Subventions et participation	1 613.5K€
	Autres charges de gestion courante			Autre produit de gestion courante	0 K€
	Et charges financières	713 K€		Reprise de subventions	3 K€
	Dotation aux amortissements	40 K€			
					2091.5 K€
<b>INVESTISSEMENT</b>	Solde d'exécution reporté	0 K€	568.5 K€	Excédent d'invest reporté	466.5 K€
	Subventions transférables	3 K€		Amortissements	40 K€
	Immobilisations corporelles	20 K€		FCTVA	8 K€
	Immobilis. incorporelles en cours	130 K€		Subventions d'investissement	0 K€
	Comptabilité distincte rattachée (voie verte)	415.5 K€		Comptabilité distincte rattachée (voie verte)	54 K€
					568.5 K€

## 2. Évolution des principaux postes budgétaires

### a- Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement du BP 2025 s'élèvent à 2 091.5 K€ en prenant en compte les transferts entre sections et l'excédent reporté de l'année N-1.

Les recettes réelles sont estimées à 1 613 K€. La principale recette, 815 K€, est la contribution des membres. Elle est en hausse de près de 70K€ grâce l'augmentation de la cotisation de 0.15€/habitant qui s'établit en 2025 à 1.85€/habitant. Les contributions au fonctionnement du service ADS sont estimées à 435 K€ en hausse de 20 k€ par rapport à l'estimation 2024 (ou d'environ 10 K€ par rapport au réalisé 2024). Considérant que l'essentiel des charges à couvrir sont des charges de personnel, cette hausse doit permettre de couvrir le Glissement Vieillesse Technicité du service ADS. Les subventions allouées par l'Europe, l'État, le Département, le Parc Livradois Forez (PAT) sont estimées à 363 K€ en hausse d'environ 130 K€ par rapport à 2024. Cette hausse s'explique par la perception de 80%, soit 209 K€, de la subvention de l'Etat dans le cadre de l'opération Ambition Positive (pain biologique pour la restauration collective).

Chap	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025
013	Atténuation de charges	0€	6 889.87€	0€
74	Participations et subventions	1 395 015.70€	1 395 930.07€	1 613 301.25€
	<i>Participation des membres</i>	746 420.70€	746 420.70€	815 193.25€
	<i>Contribution service ADS année N</i>	415 000.00€	415 000.00€	435 000.00€
	<i>Subventions</i>	233 595.00€	234 509.37€	363 108.00€
75	Produits divers de gestion courante	1000€	1.33€	0€
77	Produits exceptionnels	0€		
	<b>Total Recettes réelles</b>	<b>1 396 015.70€</b>	<b>1 402 821 .27€</b>	<b>1 613 301.25€</b>
042	Op. d'ordre de transfert entre sections	5 000€	3 200€	3 200€
002	Excédent de résultat de fonct. reporté	467 466.46€		475 162.57€
	<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>1 868 482.16€</b>	<b>1 406 021.27€</b>	<b>2 091 663.82€</b>

## b- Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement au BP 2025 s'élèvent à 2 091.5 K€.

Les charges à caractère général, estimées à 313.5 K€, sont en hausse par rapport au budget 2024 (33.5 K€). Au sein de ces charges, il faut distinguer :

- Les charges à caractère général hors étude (soit les charges à caractère général courante) qui s'élève à 163.5 K€ en légère hausse de 3.5 K€ par rapport au budget 2024.
- Les études (hors SCOT : PAT (Ambition Positive), suivi du DAAC, étude « photographie de l'économie ») dont le montant est estimé à 150 K€ en hausse de 30 K€ par rapport au budget 2024 mais surtout d'environ 120K€ par rapport aux dépenses réelles 2024 qui a été marquée par une forte sous réalisation.

Les charges de personnel, estimées à 915 K€, en légère hausse par rapport au BP 2024 et aux dépenses réelles 2024. S'il y a une baisse des effectifs pour la gestion du programme européen LEADER, une augmentation de la dépense est à prévoir pour couvrir la mise en place de la participation santé prévoyance, l'application en année pleine des tickets restaurants, le Glissement Vieillesse Technicité, la mise à jour du RIFSEEP et un renfort pour le PAT.

Les autres charges de gestion courante (hors article 65888) sont estimées à 290 K€ contre 250 K€ au budget 2024. Elles recouvrent notamment la contribution à l'agence d'urbanisme (175 K€ en hausse de 25 K€) et les indemnités des élus (75 K€).

L'estimation du coût des amortissements (40 K€) est stable par rapport à 2024.

Chap.	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025
011	Charges à caractère général	280 000.00€	182 619.63€	313 500.00€
012	Charges en personnel	915 000.00€	899 193.67€	915 000.00€
014	Atténuation de produits	55 000.00€	45 926.74€	110 000.00€
65	Autres charges de gestion courante (hors 65888)	250 000€	236 892.57€	290 000.00€
	Article 65888 autres	308 482.16€		418 163.82€
66	Charges financières	20 000.00€	8 992.47€	5 000.00€
	<b>Total dépenses réelles</b>	<b>1 828 482.16€</b>	<b>1 373 625.08€</b>	<b>2 051 663.82€</b>
042	Op. d'ordre de transfert entre sections	40 000.00€	24 700.08€	40 000.00€
	<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 868 482.16€</b>	<b>1 398 325.16€</b>	<b>2 091 663.82€</b>

### c- Les recettes d'investissement

Le montant de la section d'investissement est de 568.5 K€ en forte baisse par rapport à l'année dernière (année de la perception des soldes des subventions régionales et européennes pour la voie verte). Outre la perception du solde d'une subvention de l'Etat pour la voie verte (54 K€), la principale recette est l'excédent cumulé reporté.

Les recettes des amortissements sont estimées à 40 K€.

Chap.	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025
10	Dotations, fonds divers	1 000.00€	5 701.44€	8 000.00€
13	Subventions d'investissement	0€	0€	0€
<b>Total des recettes réelles</b>		1 000.00€	5 701.44€	8 000.00€
45	Opération sous mandat voie verte	1 571 211.78€	1 283 262.26€	54 040.00€
<b>Total recettes en compte distincte rattachée</b>		1 571 211.78€	1 283 262.26€	54 040.00€
040	Amortissement des immobilisations	40 000.00€	24 700.08€	40 000.00€
001	Solde d'exécution Invest. Reporté			466 410.62€
<b>Total des recettes d'investissements</b>		1 612 211.78€	1 313 663.78€	568 450.62€

### d- Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement au BP 2025 s'élèvent à 568.5 K€.

Les principales dépenses d'investissement programmées en 2025 correspondent :

- Aux travaux de la voie verte pour 415 K€ en prévision du démarrage de la dernière tranche de travaux.
- A la révision du SCOT (dont l'intégration des objectifs du PAT) pour 120 K€.
- Aux acquisitions de matériels informatiques et de mobiliers pour 20 K€.

Chap.	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025
20	Immobilisations incorporelles	120 000.00€	19 033.53€	130 000.00€
21	Immobilisations corporelles	20 000.00€	8 087.49€	20 000.00€
<b>Total des dépenses réelles</b>		140 000.00€	27 121.02€	150 000.00€
45	Opération sous mandat voie verte n°10	700 000.00€	49 720.36€	415 250.62€
<b>Total des recettes en compte distincte rattachée</b>		700 000.00€	49 720.36€	415 250.62€
040	Op. d'ordre de transfert entre sections	5 000.00€	3 200.00€	3 200€
001	Solde d'exécution reporté	767 211.78€		
<b>Total dépenses d'investissements</b>		1 612 211.78€	80 041.38€	568 450.62€

### 3. Gestion de la dette et de la trésorerie

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, le PETR Le Grand Clermont n'a contracté aucun emprunt.

Au regard de la trésorerie en début d'année, le PETR ne devrait pas, en 2025, mobiliser de ligne de trésorerie.

**Constatant que le débat d'orientations budgétaires a eu lieu lors du Comité syndical du 5 février 2024, le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide d'approuver le budget primitif de l'année 2025.**

**ADOpte à l'unanimité des membres présents.**

**À Clermont-Ferrand, le 3 avril 2025.**

**Dominique ADENOT,  
Président.**

